



EXTRAIT

Procès-verbal de la séance du Conseil Général de Chavannes-sur-Moudon Du 31 mai 2021

Présidence : Monsieur Olivier Duc

Le Conseil général de Chavannes-sur-Moudon, au vu des éléments apportés par la Municipalité et les différentes commissions

Décide

- **D'accepter le préavis Municipal N° 01/2021 – Comptes 2020**
- **D'accepter le préavis Municipal N° 02/2021 – Arrêté d'imposition 2022**
- **D'accepter le préavis Municipal N° 03/2021 – Création de 3 abris bus**

Ainsi délibéré en séance du 31 mai 2021

Le Président

Olivier DUC



La secrétaire

Fabienne BOLAY